

Nomeny

Le journal de la Ville de Nomeny • Janvier 2015 • N° 2

INFOS



**BONNE
ANNÉE
2015**



Une année se termine, une autre lui succède. Le 1^{er} janvier est l'occasion de présenter ses **meilleurs vœux** à ses proches. J'ai tout d'abord envie de vous remercier pour la qualité de l'accueil que vous avez bien voulu me réserver, ainsi qu'à mon équipe, à l'occasion de nos rencontres, et surtout vous remercier pour la qualité des liens que nous avons commencé à tisser ensemble.

À l'heure où nous sommes ébranlés par une actualité dramatique, celle de 17 de nos compatriotes sauvagement assassinés, **les moments de cohésion** revêtent une importance capitale. Ils nous confortent dans notre volonté politique de favoriser « le faire ensemble », la convivialité.

● **Former une société, c'est avoir envie de construire ensemble.** Qu'on soit « d'ici » ou « d'ailleurs », de la commune, du canton, du pays, ... c'est la façon dont nous mettrons en harmonie, en commun, nos compétences et nos différences qui sera constructive. C'est pourquoi nous serons particulièrement attentifs, aujourd'hui encore plus qu'hier, à développer vos initiatives, l'implication du plus grand nombre à créer des liens entre les personnes.

Je reviens à l'instant de la magnifique marche républicaine. Celle-ci a prouvé à travers la France et le monde, que la fraternité est possible, qu'elle est nécessaire et qu'elle doit s'inscrire dans la tolérance, le respect de tous et des diversités. Cette fraternité est inscrite au fronton de notre mairie, et nous voulons ensemble la faire vivre. Parce que c'est en allant à la rencontre de l'autre qu'on fait barrage au racisme, que l'on tisse le lien social, indispensable à notre vie sociale.

● **Former une société, c'est donner sa place à la liberté d'expression**, à la liberté tout court. Si notre mandat nous demande de prendre des décisions, c'est avant tout dans le dialogue avec

vous, pour que nous projetions ensemble, l'avenir de notre village. Votre liberté est de nous dire ce que vous pensez de nos actions, de les critiquer, de donner votre avis. Nous poursuivrons les réunions publiques et développerons d'autres instances et lieux pour que cette liberté puisse s'exercer davantage.

● **Former une société, c'est également donner une place à chacun**, avoir le souci de l'autre. La haine naît souvent des problèmes du quotidien, de la peur, de la misère. Nous voulons aider au maximum de nos moyens ceux qui sont seuls, ceux qui ont des difficultés, ceux qui ont besoin de réconfort. Notre politique sociale, au travers du CCAS, s'est fixé cet objectif.

Tout ceci n'est pas simple à bâtir et certainement pas en un jour. Mais c'est, sans naïveté, notre objectif politique et nous ne laisserons pas passer une occasion de le concrétiser.

Nous réorganisons nos services municipaux, pour mieux vous accueillir, vous écouter, vous satisfaire. Mais pour le reste, **pour faire vivre la fraternité, la solidarité, nous avons besoin les uns des autres.** C'est en prenant chacun nos responsabilités que nous la ferons avancer. C'est en réalisant chacun notre part que nous atteindrons l'impossible. Si vous pouvez compter sur nous, nous comptons sur vous.

Aux actes, citoyens! Allons-y, les Charlie! Je nous souhaite à tous, ensemble, une chaleureuse, fraternelle et solidaire bonne année 2015.

Antony CAPS

Conseiller Général,
Maire de Nomeny



Le Conseil Municipal a approuvé le projet de Plan Local d'Urbanisme. Mais ce n'est qu'une étape qui s'achèvera courant 2015.

Le 17 décembre 2014, le Conseil Municipal a délibéré à l'unanimité sur le projet de Plan Local d'Urbanisme. Cet arrêt du projet n'est qu'une étape dans la procédure de révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) en vigueur sur la commune, initiée en 2012.

En concertation

Le travail réalisé par la commission Urbanisme, présidée par Anthony Thirion, a permis de réduire la surface des zones de jardins d'environ 1 hectare et d'adapter le plan au droit de la zone d'activité située route de Jeandelaincourt selon les besoins de la CCSM. La Commission a souhaité également ouvrir son travail de réflexion aux Noméniens. Une réunion publique s'est déroulée le 26 septembre 2014, à laquelle la commune de Nomeny a invité les habitants à découvrir le projet de Plan Local d'Urbanisme et pouvoir répondre à leurs éventuelles interrogations sur le nouveau zonage. Ce travail de concertation s'est poursuivi plus ponctuellement avec quelques propriétaires souhaitant disposer d'informations complémentaires.



Cette concertation avec les habitants avait également pour objectif d'être pédagogique afin d'expliquer une procédure particulièrement longue et complexe. Le PLU doit en effet tenir compte de l'avis d'organismes extérieurs (services de l'Etat, Collectivités, Chambres consulaires...) et être compatible à la fois avec la réglementation nationale en matière d'aménagement et d'urbanisme (loi ALUR, Grenelle de l'Environnement...) et les directives locales imposées par le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) Sud 54, dont les orientations en matière de consommation foncière et d'aménagement doivent être traduites dans le PLU. Aussi, les choix en matière d'urbanisme à l'échelle d'une commune, qui relevaient des prérogatives du Maire, sont réduits du fait de ce contexte réglementaire de plus en plus contraignant.

Ensuite...

Suite à la délibération du conseil municipal du 17 décembre 2014, le projet de PLU sera soumis à l'avis des Personnes Publiques Associées (Services de l'Etat, Collectivités, Chambres consulaires...) lors du premier trimestre 2015, puis à enquête publique lors du deuxième trimestre, à laquelle les habitants pourront de nouveau notifier leurs remarques. À l'issue, le PLU sera définitivement approuvé lors d'une ultime délibération du conseil municipal courant 2015.

Zéro phyto plus écolo !

Miryam Scomazzon, conseillère municipale déléguée au Syndicat des Eaux de Seille et Moselle a participé à la visite de la très écoresponsable Communauté Urbaine de Strasbourg.

Nomeny infos: Quel était l'objet de cette visite?

Miryam Scomazzon: Il s'agissait de prendre connaissance des stratégies utilisées par les services techniques de Strasbourg pour l'entretien des espaces verts et des cimetières, sans produits phytosanitaires. Engagée dès 2006, Strasbourg a été labellisée « Capitale européenne des espaces verts sans phyto en 2013. La ville arbore « 3 fleurs ».

Nomeny infos: Avez-vous été convaincue par la démarche écologique de cette agglomération?

Miryam Scomazzon: Oui, depuis ma prise de fonction, comme vice-présidente au SESM en charge du pôle santé publique, je me suis rendue compte du risque sanitaire lié à l'emploi des produits phytosanitaires.

Nomeny infos: Quelles stratégies feront progresser l'engagement d'une équipe municipale?

Miryam Scomazzon: Il faut penser en amont les lotissements, les voiries, les espaces verts et utiliser des matériaux qui permettront de se passer des phytosanitaires, concevoir par exemple de petites allées pour favoriser le travail naturel du piétinement, utiliser des plantes locales qui nécessiteront peu d'entretien et redécouvrir la binette et le couteau à désherber !

Il est aussi utile de communiquer avec la population et faire admettre qu'un peu d'herbe, ce n'est pas de la négligence ! Il suffira de la maîtriser sans forcément l'éradiquer à coup de pulvérisations toxiques. Il est indispensable de prendre conscience que l'utilisation des phytosanitaires fait courir un dan-

ger au personnel chargé des espaces verts et pollue l'environnement. En outre, les salariés qui ont en charge l'entretien des espaces communaux doivent être formés pour pleinement adhérer au projet.

Nomeny infos: Anne-Laure Kayser, vous êtes responsable de l'équipe technique à la ville de Nomeny. Que vous suggère l'idée de passer au « zéro-phyto » ?

Anne-Laure Kayser: Je suis prête à franchir ce pas car je suis consciente de la nécessité de faire plus attention aux éléments qui font vivre l'être humain, de les respecter. Toutefois, je pense qu'il faut trouver des solutions alternatives et faire changer les mentalités. Nous sommes tous concernés par l'avenir de notre Planète.

Nomeny infos: Et vous, M. le Maire, que souhaitez-vous pour Nomeny ?

Antony CAPS: Nous avons une vraie nécessité de repenser nos modes de fonctionnement pour mieux appréhender notre avenir. Et il est nécessaire que nos décisions soient le reflet d'un véritable développement durable. Nous travaillons avec les services techniques afin de ne plus utiliser de produits phyto, ce qui garantira un environnement plus sain aux générations futures. Il est important que la population soit concertée et surtout participe à cette nouvelle gestion. Ainsi, certains espaces pourraient être considérés comme zones de fauchage tardif, ou encore comme « prairies », c'est-à-dire moins sujettes à tontes. D'autre part, les habitants qui le souhaitent pourraient par la suite devenir des acteurs exemplaires dans les jardins citoyens et partagés qui seront prochainement proposés ■



14 novembre: Exercices par les pompiers du Centre de secours Val de Seille dans les locaux de l'ancienne école maternelle.



29 novembre: Ecoliers et adultes se sont fortement mobilisés pour une collecte de la Banque alimentaire.



30 novembre: Chaque année, de nombreux habitants contribuent au succès du Marché de Noël de la MJC.



13 décembre: Echanges chaleureux à l'occasion de la distribution du traditionnel colis de fin d'année.



19 décembre: Le spectacle dansé de Noël offert par la municipalité a enchanté les enfants



9 janvier: 12 bougies brûlent à la chapelle éphémère, lieu du souvenir en hommage aux 12 journalistes assassinés. La liberté d'expression a été bafouée.

Communiquer

Communiquer, être à l'écoute de la population, est un des axes majeurs de la municipalité.

Depuis fin mars, la commission « Communication » présidée par Nelly Jelen, adjointe, vous informe des événements concernant la vie de la cité, passés ou à venir : manifestations, réunions publiques...

Informations lumineuses



Le panneau du quai Emile Benoît diffuse pour vous toutes les informations pratiques de la semaine.

Toujours le papier

Vos journaux : « Nomeny Infos » paraît en janvier et juillet. Il propose des sujets de fond. « A vous dire », diffusé en mars, mai, septembre et novembre, présente les actions à venir ou en cours de réalisation. La première est éditée par un imprimeur et la seconde par nos soins. Tracts et publications sont glissés dans vos boîtes aux lettres par les conseillers municipaux eux-mêmes qui libèrent ainsi les employés communaux de cette tâche.



Une commune branchée



Depuis octobre, la commune de Nomeny a sa propre page « Facebook ». Le nombre des connexions augmente rapidement, cette ouverture connaît un réel succès. Les événements quotidiens y sont relatés dans les heures qui suivent, avec force photographies. Sachez tout sans sortir de chez vous en vous connectant à : [facebook.com](https://www.facebook.com/commune.nomeny) commune de Nomeny (site officiel).

Site internet

Un élément important de la communication reste à réactualiser, celui du site Internet. La tâche a été confiée aux adjoints Pierre Lallemand et Nelly Jelen, l'objectif étant de le simplifier, de le rendre plus accessible et dynamique.

Contacts mairie

■ Adresse-mail de la mairie : secretariat@mairie-nomeny.fr

■ Horaires d'ouverture du secrétariat :
lundi : 13 h – 16 h 30 ; Mardi : 8 h – 12 h / 13 h – 16 h 30 ; Mercredi et samedi : 8 h – 12 h ; Jeudi : 8 h 12 h / 16 h – 19 h ; Vendredi : 8 h – 12 h.

Assainissement Le mercredi 19 novembre, à l'initiative de la commune, s'est tenue une réunion publique à destination des habitants des routes de Mailly et de Metz, avec la participation du vice-président en charge de la compétence et du chargé de mission de la Communauté de Communes. Les riverains ont été informés de la configuration particulière de leur quartier, des scénarios envisagés pour la mise en adéquation avec le réseau d'assainissement et des coûts. Des rencontres individuelles permettront de trouver des solutions satisfaisantes à chacun.

Projet éolien Le lundi 15 décembre, les Maires de Belleau et Nomeny, Mrs Vilain et Caps, ont informé la population de l'abandon du projet d'implantation d'éoliennes sur les bans de Lixières, Manoncourt et Nomeny par EDF Energies nouvelles. Le mâât qui a enregistré pendant une année les vents et les températures a révélé un potentiel insuffisant et une rentabilité faible. Les études environnementales ont aussi établi la présence de couples de milans royaux, de plusieurs espèces d'oiseaux protégés et de chauves-souris, ainsi que le passage d'oiseaux migrateurs.

Rond-point

Début décembre, le Maire a suscité une concertation entre la gendarmerie, les propriétaires de la station, de L2E France et du Kebab avec pour objectif l'aménagement du rond-point. Les décisions à venir auront à faciliter le stationnement pour le bon fonctionnement des commerces. Une nouvelle signalétique sera mise en place avec passages cloutés, bande jaune et une étude sera menée pour sécuriser la voie de droite du rond-point. Il sera fait appel à une entreprise spécialisée.

Un tract informatif sera glissé dans les boîtes et à partir du mois de février, les services de gendarmerie verbaliseront le non-respect des règles de stationnement.

Départ de Jean-Paul Froeliger

Employé aux services techniques depuis 2005, Jean-Paul a fait valoir ses droits à la retraite. Le maire lui a signifié la reconnaissance de la municipalité lors de la cérémonie des vœux au personnel. Il a souligné son assiduité, son efficacité et sa disponibilité. Il lui a remis un bon d'achat qui lui permettra de satisfaire ses passions : la chasse et la pêche.

Achat de sacs-poubelles Depuis début juillet, le secrétariat n'est plus habilité à vendre des sacs-poubelles jusqu'à l'installation officielle de la future secrétaire en tant que régisseur. Aussi, pour tout achat complémentaire, il faudra encore s'adresser à la Communauté de Communes, 23, route de Pont à Mousson. Seule, la dotation annuelle intervenant au courant du 1^{er} trimestre 2015, sera disponible en mairie. Vous en serez avisés.

Bienvenue à la mairie Isabelle Cunat-David et Steffi Voinson ont pris leurs fonctions aux postes laissés vacants par Valérie Creusat et Cynthia Dun, en fin de contrat. Isabelle exerce dans la fonction territoriale depuis 20 ans. Elle a occupé un poste de secrétaire de mairie (17 ans) puis un poste de gestionnaire comptable budgétaire à la communauté d'agglomération de Metz-Métropole. Après avoir exercé les fonctions de secrétaire, Steffi Voinson a intégré une collectivité territoriale.



ACTUALITÉS



Ont été récompensés et mis à l'honneur pour leurs INITIATIVES CITOYENNES

- 🏆 **Pauline L'Huillier et Aloïse Le Guernigou**, lauréates du concours de dessin qui sont devenues les cartes de vœux de la municipalité.
- 🏆 **Nicolas Delaval et Dylan Violet**, représentants des jeunes qui ont construit la chapelle du souvenir et animé un atelier participatif dans la réparation de vélos.
- 🏆 **L'association « Les Amis du château »**, présidée par Roland Mentré.
- 🏆 **Philippe Herman**, pour avoir installé un banc, chemin de Valou.
- 🏆 **Mme et M. Petitprêtre**, pour la décoration originale de leur habitation à différentes occasions.
- 🏆 **Mme et M. Liger**, pour un don d'arbustes d'ornement implantés devant la salle des fêtes.
- 🏆 **Jean-Marie Michaux**, pour ses nombreuses actions de générosité menées dans la plus grande discrétion, auprès de la fanfare, du football club et des sapeurs-pompiers.
- 🏆 **Anaïs Beltram, Mireille Bastien, Alice Michaux et Françoise Godefroy**, qui ont donné les meilleures réponses au questionnaire sur l'histoire locale au moment des commémorations.

AGENDA

Samedi 24 janvier	Repas dansant avec les Aînés (CCAS)
Dimanche 1^{er} février	Consultation de la population sur la gare de Vandières
Dimanche 1^{er} février	Thé dansant (MJC)
Vendredi 6 février	Loto (Football-Club)
Samedi 7 février	Repas dansant de la Saint Valentin (Football-Club)
Samedi 14 février	Assemblée Générale et repas (ACPG)
Mercredi 18 février	Self Défense (Judo)
Dimanche 1^{er} mars	Thé dansant (MJC)
Samedi 7 mars	Repas Chant'Seille
Dimanche 22 et 29 mars	Elections départementales
Samedi 28 mars	Challenge interclubs – enfants 4/10 ans (Judo)

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES 25 juin 2014 **Sébastien DEMANGE** ; 11 juillet 2014 **Soline Robert** ; 14 juillet 2014 **Côme Grunewald** ; 15 août 2014 **Raphaël Perrier** ; 21 août 2014 **Gabriel Poirson** ; 24 août 2014 **Emile Michaut** ; 29 août 2014 **Eyan Derbab** ; 31 octobre 2014 **Charlotte Ehrmann** ; 1^{er} novembre **Léo Mercier** ; 25 décembre 2014 **Jade Courtiol-Pouponneau** **MARIAGES** **3**
DÉCÈS 5 juillet **Charles Humbert** ; 12 août **Jeannine L'Huillier** ; 28 septembre **Francis Joly** ; 5 novembre **Roland Teixier** ; 15 novembre **Guy Michel**.